



## LATECOERE : COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 15 février 2023

**U**n projet de délocalisation de parties importantes des activités de production de Latécoère, sous-traitant de premier rang de l'industrie aéronautique, a été annoncé aux représentants du personnel de l'entreprise début février.

Pour tous les salariés de la métallurgie en Haute-Garonne, cette annonce est un véritable choc. Car Latécoère n'est pas une entreprise comme les autres. Pionnière de l'aviation française, à l'époque de l'aéropostale, c'est une référence et un nom incontournable de l'industrie aéronautique nationale.

Pour la CGT, les raisons véritables de ce projet de délocalisation à grande échelle sont connues. Dans une entreprise financiarisée à outrance, les impératifs de rentabilité à court terme l'emportent toujours, même sur des considérations industrielles et économiques. Au mépris de la pérennité de l'entreprise, de ses salariés et de leurs emplois. Il faut en finir avec les fonds de spéculation à la tête des entreprises industrielles.

L'aéronautique civile et militaire est pourtant une industrie florissante. Cette filière pèse positivement dans la balance commerciale de la France. Les carnets de commandes d'Airbus et de Safran sont pleins. Il n'y a aucune raison que la chaîne de sous-traitance soit ainsi mise sous pression. Les donneurs d'ordres doivent respecter leurs prestataires, payer le juste prix et empêcher les délocalisations dans les pays à bas coûts.

La responsabilité de l'Etat ainsi que celle des pouvoirs publics locaux et régionaux est aussi en cause. Comment justifier ces pertes d'emplois et de compétences pour une industrie aussi stratégique? Comment justifier que de telles activités quittent le sol national malgré des aides publiques importantes de la métropole toulousaine, de la Région Occitanie et de l'Etat pour la filière aéronautique? Comment justifier des délocalisations, alors même que la crise COVID que nous avons connue et la crise climatique que nous vivons, ont montré et démontrent chaque jour la nécessité de renforcer les capacités industrielles françaises?

Ce projet à Latécoère apporte la preuve, une fois de plus, que les aides publiques doivent être conditionnées à des objectifs de développement industriel et de l'emploi. Elles doivent être contrôlées démocratiquement par les pouvoirs publics et par les représentants des salariés.

**Ce mercredi 15 février 2023, les salariés de Latécoère se sont mis en grève. Une grève pour défendre leurs emplois, une grève pour défendre leur entreprise. Une grève pour que Latécoère produise en France avec ses salariés de Toulouse, Montredon, Labège et Gimont. La CGT les accompagnera dans leur lutte pour obtenir l'abandon de ce projet de délocalisation.**

Contact : Emmanuel GAUCHY

Mail : [ustm.cgt31@gmail.com](mailto:ustm.cgt31@gmail.com)

Tel : 06 26 49 94 13